

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/dbe9a893-1bda-4adc-af82-6839412517ff?inline>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Ilieva Mihaela](#)

Date de soutenance : 13-12-2019

Directeur(s) de thèse : [Picod Fabrice](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit communautaire

Classification : Droit

Mots-clés libres : Protection des consommateurs, Droits fondamentaux, Politiques de l'Union européenne, Sources juridiques, Contrôle juridictionnel, Protection effective

Mots-clés :

- Consommateurs -- Protection -- Droit européen - Jurisprudence
- Droits de l'homme (droit européen) - Jurisprudence
- Procédure (droit européen)
- Droit européen et droit interne

Résumé : L'étude des rapports entre la protection des consommateurs et les droits fondamentaux est révélatrice de l'intégration progressive de ces droits dans les politiques de l'Union européenne. En matière de protection des consommateurs l'intégration des droits fondamentaux consiste en leur reconnaissance et en leur application juridictionnelle. Parmi les droits fondamentaux reconnus au profit des consommateurs figurent le droit à la protection des données à caractère personnel, le droit à l'information, le droit à la non-discrimination ou encore le droit à la protection juridictionnelle effective. Ceux-ci se présentent comme des moyens et des objectifs permettant de réaliser la politique européenne de protection des consommateurs et jouent un rôle majeur pour défendre, notamment, les consommateurs vulnérables. L'intégration des droits fondamentaux en matière de protection des consommateurs se concrétise également par leur application juridictionnelle. La prise en considération des droits fondamentaux dans le contrôle opéré par la Cour de justice de l'Union européenne contribue à assurer une protection effective des consommateurs et, par conséquent, à améliorer le niveau de leur protection. Or la mise en œuvre juridictionnelle des droits fondamentaux est également un facteur de conflits entre différents droits et objectifs d'intérêt général.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : STAR : dépôt national des thèses électroniques françaises

Identifiant : 2019PA020002

Type de ressource : Thèse